

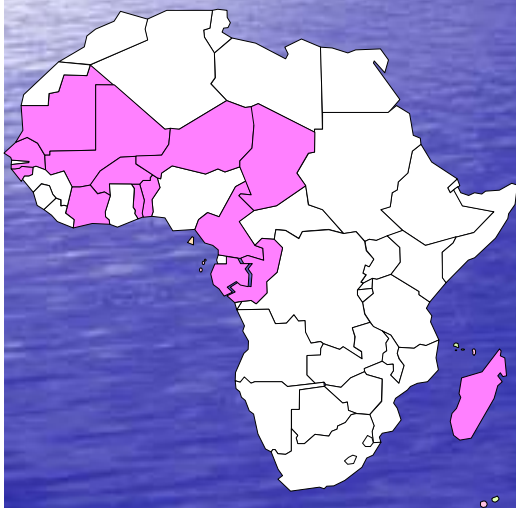


AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

**SYMPOSIUM REGIONAL POUR LES ETATS AFRICAINS
Sur l'économie des aéroports et les services de la navigation aérienne
Kampala, Ouganda, 17-19 août 2009**

Point 2: Economie des Aéroports et Services de Navigation Aérienne

2.4: Pratique en Afrique sur la performance des économiques des Aéroports et Services de Navigation Aérienne.



L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) est créée le 12 décembre 1959 par la convention de Saint Louis (Sénégal) par un groupe d'États qui avaient décidé de mettre en commun leurs moyens pour la fourniture des services de la navigation aérienne.



L'Agence est chargée d'assurer la sécurité de la circulation aérienne par la conception, la réalisation, la gestion et l'entretien des installations et services civils de navigation aérienne en route ainsi que des aides terminales civiles sur les aéroports.

Outre les services qui sont prévus par la présente Convention, l'Agence pourra se voir confier, par chacun des États signataires, la gestion ou l'entretien de toute exploitation d'utilité aéronautique ou météorologique, en vertu de contrats particuliers.

A map of the African continent with the Bantu language family distribution highlighted in magenta. The distribution covers a large area in West and Central Africa, including countries like Nigeria, Cameroon, DRC, and others, as well as Madagascar in the east. The rest of the continent is shown in white, and the surrounding oceans are in blue.

Kampala, Ouganda, 17-19 août 2009

Le budget était alors subventionné par les États à hauteur de 80 %.

Les contraintes opérationnelles du secteur ont conduit les États à adopter une politique d'harmonisation des moyens à mettre en œuvre.

- En 1995 l'agence est devenue autonome, couvrant la totalité de ses charges par ses recettes. C'est ainsi que des plans des services d'équipements (PSE) sont élaborés sur la base des plans AFI et présentés aux usagers pour validation



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

SYMPOSIUM REGIONAL POUR LES ETATS AFRICAINS
Sur l'économie des aéroports et les services de la navigation
aérienne
Kampala, Ouganda, 17-19 août 2009

INSTANCES DIRIGEANTES

COMITE DES MINISTRES DE TUTELLE
(Ministres en charge du secteur des Pays
membres)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
(Directeurs d'Aviation Civile des Pays
membres)

DIRECTION GENERAL DU SIEGE

Le Comité des Ministres de Tutelle, composé généralement des Ministres en charge l'Aviation Civile. Il se réunit au moins une fois par an pour définir la politique générale de l'agence

Le Conseil d'Administration, composé généralement des Directeurs d'Aviation Civile, se réunit au moins deux (2) fois par an. Il est chargé de gérer l'Agence et d'appliquer la politique générale définie par le Comité des Ministre de Tutelle.

Le Directeur Général est chargé de mettre en œuvre la politique de l'agence

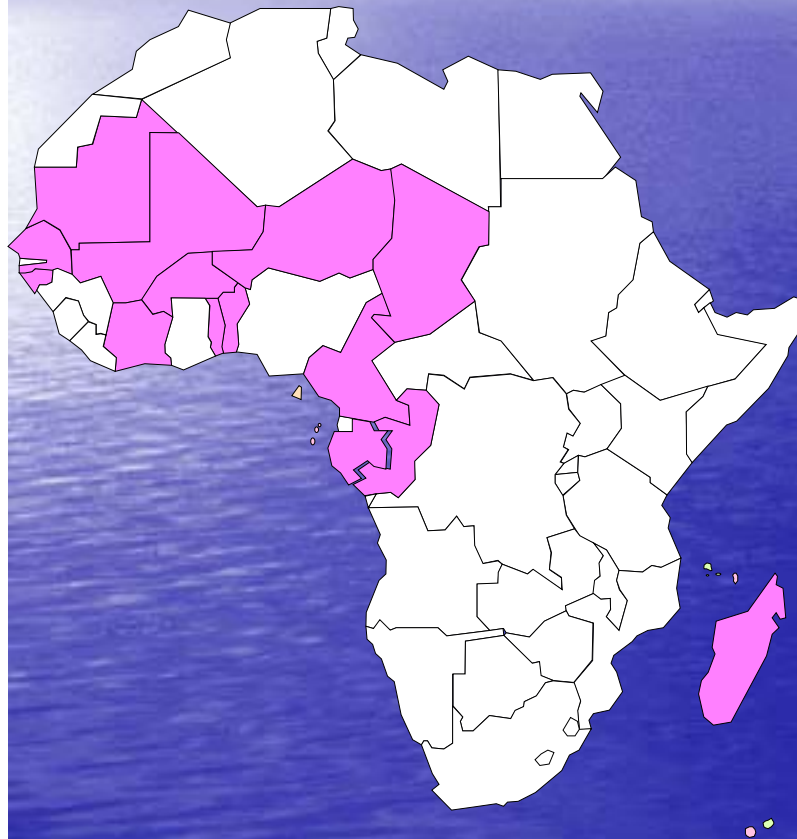
AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIEENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

SYMPOSIUM REGIONAL POUR LES ETATS AFRICAINS
Sur l'économie des aéroports et les services de la navigation
aérienne

Kampala, Ouganda, 17-19 août 2009

L'ASECNA qui fêtera en décembre prochain son cinquantenaire, regroupe dix huit (18) États membres, assure les services de navigation aérienne sur plus de seize (16) millions de kilomètres carrés.

Elle est représentée dans chaque État membre et emploie 5600 agents.



● BENIN

● BURKINA FASO

● CAMEROUN

● CENTRAFRIQUE

● CONGO

● COMORES

● CÔTE D'IVOIRE

● FRANCE

● GABON

● GUINEE BISSAU

● GUINEE EQUATORIALE

● MADAGASCAR

● MALI

● MAURITANIE

● NIGER

● SENEGAL

● TCHAD

● TOGO



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

SYMPOSIUM REGIONAL POUR LES ETATS AFRICAINS
Sur l'économie des aéroports et les services de la navigation aérienne
Kampala, Ouganda, 17-19 août 2009



Cet espace aérien est divisé en cinq (6) Régions d'Information de Vol (FIR) dotés d'équipements performants de communication, de navigation, de surveillance. Les aéroports sont dotés des moyens conformes aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). L'espace aérien déjà est contrôlé à 98 %. La poursuite d'une politique active d'extension de la couverture VHF et des moyens de surveillance Radar/ADS-CPDLC/FDPS permettra d'atteindre 100 % dans les toute prochaines années



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

SYMPOSIUM REGIONAL POUR LES ETATS AFRICAINS
Sur l'économie des aéroports et les services de la navigation aérienne
Kampala, Ouganda, 17-19 août 2009



La tendance de 2009 est marquée par la crise que nous avons commencé à ressentir dès mars 2008. Les premiers mois de l'année (jusqu'en juin 2009) se caractérisent par les éléments suivants:

Région	Proportions des recettes globales de survol		
	2007	2008	2009
Intra_Afrique	24,37%	23,80%	25,52%
Afrique_Europe	46,65%	43,93%	44,48%
Afrique_Amerique	2,83%	3,18%	2,77%
Afrique_Asie	4,62%	4,62%	4,48%
Asie_Amerique	0,03%	0,66%	0,76%
Europe_Amerique	20,34%	22,45%	20,77%
Europe_Asie	0,21%	0,10%	0,08%
Intra continent (sauf Afrique)	0,95%	1,26%	1,14%



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

SYMPOSIUM REGIONAL POUR LES ETATS AFRICAINS
Sur l'économie des aéroports et les services de la navigation
aérienne
Kampala, Ouganda, 17-19 août 2009



Le flux du trafic Afrique_ Europe qui est le plus rémunérateur pour l'ASECNA (44,48 % des recettes du survol), connaît une baisse de 4,80 % au premier semestre 2009 par rapport à 2008 pour la même période.

Les recettes issues du flux du trafic Europe_ Amérique (20,77 % des recettes du survol) ont connu aussi une plus forte baisse (13,03 %) en 2009 par rapport 2008 pour la même période.

Une légère hausse de 0,83 % est enregistrée pour le flux de trafic inter- Afrique qui génère plus du quart des recettes de survol.